

*Initiatives ministérielles*

Encore une fois, monsieur le Président, on voit une augmentation normale et raisonnable des transferts du gouvernement fédéral vers les provinces. Et cela je pense qu'il faut le souligner et l'expliquer, parce qu'on entend l'opposition dire qu'il y a eu des coupures dans l'argent donné par le gouvernement fédéral aux provinces. Il n'y a pas eu de coupures et il n'y en aura pas. Ce qu'il y a eu et ce qu'il y aura, c'est une diminution de l'augmentation des transferts du fédéral aux provinces.

Monsieur le Président, dans le comté de Trois-Rivières, ils comprennent cela. Quand on dit à quelqu'un que tu as une diminution à ton augmentation, il comprend qu'il a une augmentation.

**M. Langlois:** Oui.

**M. Vincent:** À Trois-Rivières et dans le comté de Manicouagan. . .

**M. Langlois:** Ils comprennent cela.

**M. Vincent:** . . .ils comprennent cela, monsieur le Président. Je suis convaincu que dans votre comté aussi ils comprennent cela.

Mais ici l'opposition, de l'autre côté de la Chambre, ils ne comprennent pas cela. Ils ne comprennent pas qu'il y a eu et qu'il y aura, par le projet de loi C-20, une diminution de l'augmentation de l'argent transféré par le gouvernement fédéral aux provinces. Pourtant, je viens de leur donner les chiffres. S'ils ne comprennent pas le texte de loi, ils pourraient comprendre les chiffres. Les chiffres vont en montant.

Monsieur le Président, dans le comté de Trois-Rivières, quand les chiffres vont en montant, tout le monde est heureux. Je pense qu'ici aussi, quand les chiffres vont en montant, tout le monde devrait être heureux. Mais malheureusement, ce n'est pas ce qui arrive.

Vous savez, monsieur le Président, on peut se poser la question: Pourquoi diminue-t-on l'augmentation? C'est cela la véritable question. Il y a une seule réponse à cela et la réponse est la suivante: Nous avons comme pays une dette nationale, non pas une dette fédérale, une dette nationale monstrueuse que nous devons contrôler et diminuer. Cela, monsieur le Président, plusieurs diront: Bien oui, ça fait longtemps que vous parlez de ça, puis on est «tannés» d'en entendre parler. Nous, on est «tannés» d'en parler, mais c'est une réalité avec laquelle nous devons vivre et c'est une réalité qui fait en sorte que le Canada de demain sera d'une façon ou d'une autre. Nous nous devons de contrôler et de diminuer la dette nationale. Et quand je dis nationale, monsieur le Président, je le dis spécifiquement pour bien démontrer que cette dette-là n'appartient pas au gouvernement fédéral. Elle appartient à tout le pays. Et à partir de là, toutes les administra-

tions au pays doivent contribuer à faire en sorte que cette dette-là soit contrôlée et diminuée.

Et ce n'est pas la responsabilité strictement du fédéral. C'est autant la responsabilité des provinces, des municipalités et des individus. Les provinces diront: Oui, mais ce n'est pas nous qui l'avons créée, c'est le gouvernement libéral d'antan. Et là-dessus, monsieur le Président, je suis d'accord avec eux, mais il reste qu'elles ont bénéficié de l'argent emprunté par le gouvernement libéral pour leur être envoyé. Elles doivent à ce niveau-là faire partie de l'équipe qui travaille à régler le problème de notre dette.

Vous savez, monsieur le Président, je pense que ce gouvernement-ci depuis 1984 a fait ses devoirs. Si on regarde l'augmentation moyenne des dépenses du gouvernement depuis 1984, cela se chiffre à environ 3,5 p. 100 pour sept ans. Et si je regarde l'augmentation moyenne des dépenses des provinces depuis 1984, je regarde 1984-1985 à 1990-1991, à Terre-Neuve, l'augmentation moyenne, 7,6 p. 100; l'Île-du-Prince-Édouard, 8,4 p. 100; la Nouvelle-Écosse, 6,1 p. 100; le Nouveau-Brunswick, 6,9 p. 100; le Québec, 5,5 p. 100; l'Ontario, 10,2 p. 100; le Manitoba, 6,2 p. 100; la Saskatchewan, 6,1 p. 100; l'Alberta, 4,7 p. 100; la Colombie-Britannique, 7,6 p. 100; le Yukon, 11,8 p. 100; les Territoires du Nord-Ouest, 11,7 p. 100. Ce qui fait une moyenne, de toutes les provinces, de 7,4 p. 100. Le gouvernement fédéral en est exactement à 3,7 p. 100 d'augmentation de ses dépenses, de 1984 à 1991. On peut, monsieur le Président, et on doit se poser une question: Est-ce que les provinces n'augmentent pas leurs dépenses sur le dos de l'argent reçu par Ottawa, alors que nous ici on se doit de se serrer la ceinture pour prendre en main et en charge notre dette nationale? Et, monsieur le Président, vous connaissez aussi bien que moi les chiffres d'endettement de chacune des provinces. Les provinces sont beaucoup moins endettées que le gouvernement fédéral, et je les en félicite.

• (1210)

Je pense que ce sont des chiffres qui parlent d'eux-mêmes, qui expliquent la réalité canadienne, qui expliquent les problèmes que ce gouvernement doit affronter pour que dans un avenir immédiat il y ait une situation économique valable au pays. L'individu, la compagnie, l'administration politique qui doit trop d'argent n'est plus nécessairement en contrôle de ses décisions. Et, à partir du moment où une administration quelconque, un individu quelconque n'est plus en contrôle de ses décisions, ça peut aller à peu près n'importe où. Le Canada, monsieur le Président, est en contrôle de ses décisions, mais a une dette énorme. Et s'il veut continuer à être en contrôle de ses décisions, il doit prendre les mesures nécessaires pour diminuer la dette et, automatiquement, gérer ses finances comme il le doit.